



Inscription et réinscription à l'école de musique

Saison 2025-2026

Guide à l'usage des familles

Enfants et adolescents : Activités et tarifs	3-4
A partir de 15 ans et sans limite d'âge : Activités et tarifs	5-6
Personnes en situation de handicap : Activités et tarifs	7
Première demande d'inscription (pré-inscription) : Le processus	8
Première demande d'inscription (pré-inscription) : La saisie des choix en pratique	9-11
Réinscription : Le processus	12
Réinscription : En pratique	13-14

Enfants et adolescents : les activités possibles selon l'âge et le niveau scolaire à la rentrée

Je serai en Moyenne Section, Grande Section ou CP (4 à 6 ans):*

Eveil musical (mercredi après-midi)

- Moyenne et Grande Section: 45 minutes hebdomadaire en groupe
- A partir du CP : 1 heure hebdomadaire en groupe

Je serai en CP ou CE1 et je n'ai pas encore choisi mon instrument (6-7 ans)*

Parcours découverte instrumentale 2 cours hebdomadaires

- 30 minutes d'instrument en binôme (plusieurs instruments prêtés dans l'année)
- 45 minutes d'initiation musicale en cours collectif

Toute inscription à une activité supplémentaire (un atelier ou la chorale) donne une réduction de 50% sur le tarif de l'activité

*Je serai à l'école primaire (à partir du CE1 ou 7 ans) ou au collège**

Je veux apprendre un instrument ou le chant:

Parcours apprentissage instrument/chant CYCLE 1 2 cours hebdomadaires

- 30 minutes d'instrument ou de chant en cours individuel ou 1 heure en trinôme pour certains instruments (achat/location d'instrument à prévoir)
- 1 heure de pratiques collectives en groupe**

J'ai fini ma quatrième année d'apprentissage en CYCLE 1, je dois choisir un atelier thématique pour le CYCLE 2

Parcours approfondissement instrument/chant CYCLE 2

- 30 minutes d'instrument ou de chant en cours individuel ou 1 heure en trinôme pour certains instruments en hebdomadaire
- 1 heure à 1h30 d'atelier thématique hebdomadaire ou bi mensuel en groupe

Je veux chanter dans une chorale:

Chorale enfants ou ados 1 heure hebdomadaire

* Niveau scolaire à la rentrée 2025

** Les groupes de pratiques collectives sont constitués selon l'âge et l'instrument des élèves

Enfants et adolescents : le tarif des activités

Adhésion à l'association

Seuls les adhérents à l'association peuvent bénéficier des cours dispensés à l'école de musique.
Le coût de l'adhésion est de **25€ par famille**.
On entend par famille, les personnes du même foyer fiscal

Calcul du tarif (montant de cotisation)

- Pour les élèves Couëronnais (résidents ou scolarisés sur la commune):
le tarif annuel est calculé en appliquant un taux multiplicateur au quotient familial de la famille, dans la limite d'un tarif minimum et d'un tarif maximum :
 $\text{Tarif} = \text{quotient familial} * \text{taux multiplicateur}$
- Pour les élèves résidant en dehors de la commune : un coût fixe est appliqué.

Réduction accordée en cas de plusieurs inscriptions dans la même famille

- L'élève au tarif le plus élevé est considéré comme le premier dossier inscrit.
- Une remise de 10% est appliquée sur la cotisation des autres membres de la famille

Activité	Taux multiplicateur	Plancher (tarif minimum)	Plafond (tarif maximum)	Tarif hors commune
Eveil musical	0,13	95 €	180 €	250 €
Parcours découverte instrumentale	0,20	80 €	300 €	700 €
CYCLE 1 INDIVIDUEL : parcours apprentissage instrument/chant	0,42	200 €	636 €	700 €
CYCLE 1 COLLECTIF : parcours apprentissage instrument	0,37	180 €	550 €	700 €
CYCLE 2 : parcours approfondissement instrument/chant	0,42	200 €	636 €	700 €
Chorale enfants/ados	Tarif fixe : 85 €			

En l'absence d'attestation de quotient familial de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois au moment de la finalisation de l'inscription, le tarif appliqué est le tarif maximum.

A partir de 15 ans et sans limite d'âge : les activités possibles

Je veux apprendre ou reprendre un instrument ou le chant:

Instrument/chant
1 cours hebdomadaire
30 minutes d'instrument ou de chant en cours individuel ou en groupe selon l'instrument

Je maîtrise mon instrument et je veux jouer en groupe:

Atelier thématique
1 heure à 1h30 d'atelier musical hebdomadaire ou bi mensuel en groupe

Je veux poursuivre mon apprentissage instrumental/vocal et jouer en groupe:

Parcours adulte

- 30 minutes d'instrument ou de chant en cours individuel ou en groupe selon l'instrument ; en hebdomadaire
- 1 heure à 1h30 d'atelier musical hebdomadaire ou bi mensuel en groupe

Je veux chanter dans une chorale:

Chorale adulte
2 heures hebdomadaires
ou
Chorale ado (moins de 18 ans)
1 heure hebdomadaire

Toute inscription à une activité supplémentaire (un atelier ou la chorale) donne une réduction de 50% sur le tarif de l'activité

A partir de 15 ans et sans limite d'âge : les tarifs

Adhésion à l'association

Seuls les adhérents à l'association peuvent bénéficier des cours dispensés à l'école de musique.

*Le coût de l'adhésion est de **25€ par famille**.*

On entend par famille, les personnes du même foyer fiscal

Calcul du tarif (montant de cotisation)

- Pour les élèves Couëronnais (résidents ou scolarisés sur la commune): le tarif annuel est calculé en appliquant un taux multiplicateur au quotient familial de la famille, dans la limite d'un montant minimum et d'un montant maximum :

$$\text{Tarif} = \text{quotient familial} * \text{taux multiplicateur}$$

- Pour les élèves résidant en dehors de la commune : un coût fixe est appliqué.

Réduction accordée en cas de plusieurs inscriptions dans la même famille

- L'élève au tarif le plus élevé est considéré comme le premier dossier inscrit.
- Une remise de 10% est appliquée sur la cotisation des autres membres de la famille

Activité	Taux multiplicateur	Plancher (tarif minimum)	Plafond (tarif maximum)	Tarif hors commune
Instrument/chant	0,28	150 €	420 €	460 €
Atelier thématique	0,15	110 €	230 €	255 €
Parcours adulte	0,42	200 €	636 €	700 €
Chorale adulte ou chorale ado	Tarif fixe : 95 €			

En l'absence d'attestation de quotient familial de la CAF ou de la MSA de moins de 3 mois au moment de la finalisation de l'inscription, le tarif appliqué est le tarif maximum.

Personnes en situation de handicap

APESH

Un atelier collectif proposant une pratique musicale adaptée aux capacités et rythme de chaque élève

Cours hebdomadaire : 45 minutes en groupe réduit

TARIF

Seuls les adhérents à l'association peuvent bénéficier des cours dispensés à l'école de musique.

Le coût de l'adhésion est de 25 € par famille (1 unique foyer fiscal)

Le tarif de l'Atelier pour Personne en Situation de Handicap est fixe : 110 €

Première demande d'inscription (pré-inscription): le processus

Période ouverte
selon les dates
publiées par
l'école

Aller sur le site internet <https://imuse-saiga14.fr/coueron/extranet> et sélectionner le menu **Pré-inscription**

Je fais ma demande d'inscription (pré-inscription) sur le site internet

- Je saisis en ligne des informations administratives (coordonnées du responsable légal, information sur le ou les élèves...).
- Pour chaque élève, je saisis le ou les choix d'activité (jusqu'à 3 options possibles).
- Je joins à ma demande mon attestation CAF ou MSA de quotient familial.

*Je reçois par mail un accusé réception de ma demande.
Ce mail ne vaut pas validation de la demande d'inscription.*

Mi-Juillet

L'école de musique valide ou non la demande en fonction des places disponibles

*Je reçois un mail de validation de
l'inscription.*

Je confirme mon souhait d'inscription en payant mon adhésion à l'association dans les délais impartis, A défaut, ma place est réattribuée à un.e élève sur liste d'attente

Je finalise mon inscription lors des sessions d'inscriptions organisées pour le paiement des cotisations. A défaut, ma place est réattribuée à un.e élève sur liste d'attente

*Je reçois un mail indiquant que
je suis sur liste d'attente.*

**L'école de musique prendra contact
avec moi si une place se libère**

Août

-

Septembre

Première demande d'inscription enfant/ado : la saisie des choix en pratique

Elève de Moyenne Section,
Grande Section ou CP*
De 4 à 6 ans

Demande d'inscription en éveil musical

- Choisir le département « EVEIL » puis la classe correspondant au niveau scolaire de l'élève parmi Eveil musical 1, 2 et 3.
- Pour les élèves de Moyenne et Grande Section, il n'est pas nécessaire de choisir d'autres options, elles ne pourront pas être retenues.

Elève de CP ou CE1*
6 ou 7 ans

Demande d'inscription en parcours découverte instrumentale

- Choisir le département « EVEIL » puis la classe « Parcours découverte instrumentale ». Le planning des cours en binôme et des groupes collectifs est envoyé avant le début des cours.
- Précisez en commentaire votre second choix Eveil ou Cycle 1 et/ou Chorale enfant si vous n'obtenez pas de place

A partir du CE1 ou au
collège*
Dès 7 ans

Demande d'inscription en parcours apprentissage instrument/chant (Cycle 1)

- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 options correspondant à 3 choix d'instruments. S'il n'y a pas de place pour votre premier choix, l'école de musique essaiera de vous proposer une place pour votre 2^{ème} ou 3^{ème} choix.
- Pour chaque option, choisir le département « INSTRUMENTS » correspondant à la famille d'instrument puis la classe correspondant à l'instrument.
Note : l'accordéon, le chant et la batterie sont dans le département « INSTRUMENTS – DIVERS »
- Les groupes de pratiques collectives sont constitués en fonction des âges des enfants et des instruments pratiqués. Vous pouvez indiquer en commentaire un jour qui est impossible pour vous et un jour qui est votre préférence. L'école de musique essaiera dans la mesure du possible de prendre en compte ces préférences. Les dates et heures de pratiques collectives seront communiquées une fois les groupes constitués.
- Les dates et heures de cours individuels sont définies par les professeurs en concertation avec les élèves fin Août début Septembre.
- Possibilité de demander la chorale enfant dès 7 ans en cours supplémentaire (préciser en commentaire)

A partir du CE1*
De 7 à 18 ans

Demande d'inscription en chorale uniquement

- Choisir le département « ATELIERS VOCAUX » et la classe « Chorale Enfants » pour un élève de primaire ou « Atelier vocal jeune » pour un élève de collège/lycée.

Première demande d'inscription +15 ans/adulte: la saisie des choix en pratique

Pour débiter ou reprendre un instrument ou le chant

Demande d'inscription en instrument/chant

- Vous pouvez saisir jusqu'à 3 options correspondant à 3 choix d'instruments. S'il n'y a pas de place pour votre premier choix, l'école de musique essaiera de vous proposer une place pour votre 2^{ème} ou 3^{ème} choix.
- Pour chaque option, choisir le département « INSTRUMENTS » correspondant à la famille d'instrument puis la classe correspondant à l'instrument.
Note : l'accordéon, le chant et la batterie sont dans le département « INSTRUMENTS – DIVERS ».
- Les plannings pour les cours individuels sont définis par les professeurs en concertation avec les élèves fin Août début Septembre.

Pour intégrer un atelier thématique

Demande d'inscription en atelier thématique

- Choisir en deuxième option le département « ATELIERS INSTRUMENTAUX » puis la classe correspondant à l'atelier souhaité.
 - Vous pouvez saisir jusqu'à 3 choix d'ateliers
- Attention : un niveau de pratique d'environ 4 ans est exigé pour intégrer un atelier (à discuter avec le professeur)

Pour perfectionner un instrument et intégrer un atelier thématique

Demande d'inscription en parcours adulte

- Choisir le département « INSTRUMENTS » correspondant à la famille d'instrument souhaitée puis la classe correspondant à l'instrument souhaité.
- Choisir en deuxième option le département « ATELIERS INSTRUMENTAUX » et la classe correspondant à l'atelier souhaité.
- Vous pouvez également utiliser le champ « commentaire » pour préciser votre demande si nécessaire.

Pour intégrer la chorale

Demande d'inscription en chorale

- Choisir le département « ATELIERS VOCAUX » puis la classe « Chorale Adultes » ou « Atelier Vocal Jeune » (11-18 ans).

Première demande d'inscription APESH: la saisie des choix en pratique

Demande d'inscription à l'Atelier pour Personne en Situation de Handicap

Choisir le département « ATELIERS VOCAUX » et la classe « Atelier APESH ».

Réinscription : le processus

Période ouverte
selon les dates
publiées par
l'école

Aller sur le site internet <https://imuse-saiga14.fr/coueron/extranet> et sélectionner le menu **USAGER**

Je me connecte à mon espace **USAGER** avec mon identifiant reçu par mail

- Pour chaque élève de ma famille, je choisis de réinscrire l'élève ou non.
- En cas de réinscription, je vérifie les informations concernant le responsable et/ou l'élève et corrige si nécessaire.
- Je joins à ma demande mon attestation CAF ou MSA de quotient familial.

*Je reçois par mail un accusé réception de ma demande de réinscription.
Ce mail ne vaut pas validation de la demande d'inscription.*

Mi-Juillet

L'école de musique valide ou non la demande en fonction des places disponibles

*Je reçois un mail de validation de
l'inscription.*

Je confirme mon souhait d'inscription en payant mon adhésion à l'association dans les délais impartis, A défaut, ma place est réattribuée à un.e élève sur liste d'attente

*Je reçois un mail indiquant que
je suis sur liste d'attente.*

L'école de musique prendra contact avec moi si une place se libère

Août
-
Septembre

Je finalise mon inscription lors des sessions d'inscriptions organisées pour le paiement des cotisations. A défaut, ma place est réattribuée à un.e élève sur liste d'attente

Réinscription enfant/adolescent : en pratique

Votre enfant est en
Eveil MS ou GS
4 ou 5 ans

Votre enfant sera inscrit dans la même discipline EVEIL

Pour les élèves de l'éveil GS, possibilité de choisir le parcours découverte dès 6 ans

Votre enfant est en
éveil CP
6 ans

Vous devrez préciser le choix d'activité dans le champ « commentaire » :

- Parcours découverte instrumentale (pas de choix d'instrument)
- Parcours apprentissage instrument/chant : indiquez jusqu'à 3 choix d'instrument/chant dans l'ordre de préférence
- Chorale enfant uniquement ou en activité supplémentaire

Votre enfant est en
parcours découverte
instrumentale
6 ou 7 ans

Vous devrez préciser le choix d'activité dans le champ « commentaire » :

- Parcours apprentissage instrument/chant : indiquez jusqu'à 3 choix d'instrument/chant dans l'ordre de préférence
- Indiquez si vous souhaitez la chorale enfant en activité supplémentaire

Votre enfant est en
1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème}
année du cycle 1
Dès 7 ans

Votre enfant sera réinscrit dans la même discipline instrumentale/vocale et dans la classe supérieure de pratiques collectives

Vous pouvez préciser en commentaire un jour qui est impossible pour vous et un jour qui est votre préférence pour les pratiques collectives. L'école de musique essaiera dans la mesure du possible de prendre en compte ces préférences.

Votre enfant est en
4^{ème} année du cycle 1

Votre enfant sera inscrit Cycle 2 en parcours approfondissement instrument/chant dans sa discipline instrumentale ou vocale et devra choisir un atelier thématique en remplacement des pratiques collectives.

Atelier à préciser dans le champ « commentaire » : jusqu'à 3 choix dans l'ordre de préférence. Consulter les ateliers sur le site internet <https://edm-coueron.fr/>

Pour toute demande de changement de discipline, précisez votre souhait en commentaire

Précision sur le parcours apprentissage d'un instrument/chant (CYCLE 1)

- En plus du cours d'instrument/chant, votre enfant participera à un cours de pratiques collectives d'1 heure hebdomadaire.
- Les groupes sont constitués dans le courant de l'été en fonction des âges des enfants et des instruments pratiqués.
- Vous pouvez indiquer en commentaire un jour qui est impossible pour vous et un jour qui est votre préférence. L'école de musique essaiera dans la mesure du possible de prendre en compte ces préférences.
- Les dates et heures de pratiques collectives seront communiquées une fois les groupes constitués.
- Les dates et heures de cours individuels sont définies par les professeurs en concertation avec les élèves fin Août début Septembre.

Réinscription lycéen/adulte/personne en situation de handicap

Vous serez par défaut réinscrit dans la même discipline/atelier

Pour toute demande de changement de discipline, précisez votre souhait en commentaire